



Les salariés des organismes de Sécurité sociale sont à nouveau dans la rue contre des mesures austères qui visent les plus précaires. PHOTO ARCHIVES ROBERT TERZIAN

Sécurité sociale. 160 000 salariés partent à l'assaut du ministère de la Santé comme des préfectures en régions.

Des économies sur le dos des salariés

■ CAF, CPCAM, Carsat ou Urssaf, sigles et acronymes bien connus du public, de même que les dysfonctionnements qui minent ces services, puisqu'il les partage, notamment avec la fermeture des centres de proximité. Les salariés des organismes de Sécurité sociale sont mobilisés aujourd'hui de Paris à Marseille pour exiger de vraies propositions de revalorisation au sortir de la réunion paritaire nationale sur les salaires qui se tient demain.

A l'appel des fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC, les salariés en grève de la CAF 13, de la CPCAM 13 de la Carsat Sud-Est et de l'Urssaf se rassemblent à 10h30 devant la préfecture des Bouches-du-Rhône. « Depuis 2010, la valeur du point est bloquée dans l'institution. Et chaque année se sont ainsi 100 millions d'euros qui sont économisés sur le dos des salariés », soit le résultat des sommes non

dépensées dans les budgets de personnel, explique l'intersyndicale.

Ces manifestants de la santé pour tous ont déjà fait entendre leur souffrance le 17 décembre 2012 à l'appel de la CGT, puis le 18 avec l'ensemble des fédérations. Ils exigent « l'augmentation de la valeur du point, la négociation de la classification, l'arrêt des suppressions d'emplois, l'amélioration des conditions de travail et le gel des restructuration et de la mobilité forcée. »

Une délégation devrait être reçue par le préfet de région à 11 heures. Après une journée d'action réussie dans la fonction publique, il s'agit de « tout mettre en oeuvre pour combattre l'accord du 11 janvier 2013 » qui fait reculer les droits des salariés. « Le gouvernement ne peut plus répondre aux attentes du Medef. »

Convergence avec la CGT Police

Autre malaise, en interne également mais dans la police. La manifestation trouvera un point de convergence avec les militants de la CGT Police qui sont en action pour dénoncer des discriminations syndicales. L'atteinte au droit des salariés passe par le non respect de la pratique du syndicalisme. Un sujet si sensible dans la police que « nos plaintes pour harcèlement sont classées sans suite », dénonce Thierry Huget, délégué CGT Police. « C'est un conflit très localisé, notamment sur le Var et en CRS 54 à Marseille, où des cas aggravés de discrimination en raison de l'engagement syndical d'un agent ont été rapportés. » Mais depuis le premier mouvement en décembre 2011 où ces faits avaient été évoqués « rien n'a bougé », note le syndicaliste.

MYRIAM GUILLAUME

MAXIME PICARD. Délégué syndical CGT Presstalis à l'agence de Marseille.

« Nous défendons l'avenir de la filière »

■ Maxime Picard est ouvrier du livre à la Société d'agences et de diffusion (SAD) de Marseille qui fait partie de Presstalis, entreprise coopérative de distribution de la presse.

Un arrêt de travail a causé l'absence des quotidiens nationaux et des magazines en kiosques hier. Quel en était le motif ?

On se bat toujours contre le plan de restructuration de l'entreprise qui impose la suppression de la moitié des effectifs : 1 250 sur 2 500, et met en cause l'avenir de la distribution de la presse.

Il y a eu une phase de discussion mais aujourd'hui on est dans une phase de blocage avec une direction fermée à toutes nos propositions. Nous refusons le maintien des départs contraints et l'externalisation de la charge de travail. Des cessions d'agences au principal concurrent : les Messageries Lyonnaises de presse (MLP) sont toujours prévues sans garanties pour le statut des personnels.

De façon plus générale, le plan de la direction menace toujours la pérennité du système de distribution coopérative de la presse issu de la Libération et donc constitue une atteinte au pluralisme démocratique.

Les éditeurs ont choisi de ne pas imprimer les titres hier. Comment analysez-vous cette décision ?

Ce n'est pas tout à fait ça. Les éditeurs ont fait un coup de com' mais savaient qu'ils ne pourraient rien sortir. On peut se féliciter que des salariés de la maintenance et du départ imprimerie qui n'appartiennent pas au groupe Presstalis aient décidé d'un arrêt de travail en solidarité avec notre lutte. Cela montre qu'on est loin de l'étiquette qu'on cherche à nous coller de fous-furieux qui scient la branche sur laquelle ils sont assis.

Mais vos actions ne mettent-elles pas toute la filière en difficulté ?

Les conséquences sont directes sur les kiosquiers et les éditeurs les plus fragiles, c'est un fait. Mais nous n'agissons pas par plaisir, nous y sommes contraints. Nous avons prévu de notre action dès lundi pour inviter chacun à se mettre autour de la table mais notre appel est resté sans réponse. Si la direction et le gouvernement continuent dans cette logique nous serons obligés de réitérer des actions. Mais il faut bien comprendre que nous ne demandons qu'à travailler et qu'en nous mobilisant c'est justement l'avenir de toute la filière que nous défendons. Dans les Bouches-du-Rhône les acteurs du secteur sont d'ailleurs en plus nombreux à appuyer nos revendications à travers un comité de soutien.

PROPOS RECUEILLIS PAR LÉO PURGUETTE



Maxime Picard du SGLCE-CGT. PHOTO MIGUÉ MARIOTTI

Le comité de soutien 13 réagit

■ Le comité de soutien départemental aux Presstalis en lutte qui rassemble dans les Bouches-du-Rhône des journalistes, des imprimeurs, des élus et des personnalités du monde de la culture a exprimé « sa solidarité après l'annonce d'un arrêt de travail de 24h, mardi 5 février au soir ». Pour lui, « la direction du groupe doit montrer des signes d'ouverture, prendre en compte les propositions des salariés et non jouer le pourrissement. L'avenir de la distribution coopérative de la presse mérite mieux. »

Le comité rappelle qu'une centaine d'emplois est en jeu dans le

département et ajoute qu'en « plus de cette dimension, le conflit Presstalis touche à l'avenir du pluralisme de la presse. Son issue, si le plan de la direction cautionné par les éditeurs était mis en oeuvre, pourrait déstabiliser la filière toute entière. »

Il conclut son message de solidarité par des propositions pour une solution durable en mettant fin en premier lieu à « la concurrence malsaine qui oppose le groupe Presstalis aux Messageries Lyonnaises de presse (MLP) » pour « travailler à un véritable service public de distribution » garantissant le pluralisme.

L.P.

12260 POURQUOI ADHERER A L'AUTOMOBILE CLUB DE PROVENCE ?

POUR PROTEGER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ET VOS DROITS D'USAGER DE LA ROUTE

Agréments préfectoraux des 23 février 2005 et 25 avril 2007
04.91.78.83.00
www.automobileclubprovence.com

1980 Restaurant chez LOURY

3, rue Fortia - 13001 Marseille
Tél. 04 91 33 09 73
www.loury.com